

# L'enseignement du français langue étrangère au Mexique : un regard à la lumière des statistiques du DELF et du DALF, certifications officielles du ministère français de l'Éducation nationale

Patrick Riba

Institut français d'Amérique latine  
Ambassade de France au Mexique



Synergies Mexique n° 1 - 2011 pp. 47-53

**Résumé :** L'évolution des certifications officielles du ministère français de l'Éducation nationale en français langue étrangère, le DELF et le DALF, constitue une référence statistique intéressante pour appréhender, du moins en partie, la situation du français au Mexique. Entre tendances normatives et valorisation sociale, ces certifications permettent de dégager un regard original sur le statut de cette langue, des demandes sociales qui en motivent l'apprentissage à l'impact qu'elles induisent sur le processus d'apprentissage enseignement.

**Mots-clés :** certifications, diplômes, Cadre européen commun de référence pour les langues, DELF DALF, impact, demande sociale

**Resumen:** La evolución de las certificaciones oficiales del ministerio francés de Educación en francés como lengua extranjera, el DELF y el DALF, constituyen una referencia estadística interesante para entender, al menos en parte, la situación del francés en México. Entre tendencias normativas y valorización social, estas certificaciones permiten arrojar una mirada original sobre el estatus de esta lengua, desde las demandas sociales que motivan hasta el impacto que implican sobre el proceso de aprendizaje y enseñanza.

**Palabras clave:** certificaciones, diplomas, Marco europeo común de referencia para las lenguas, DELF y DALF, impacto, demanda social

**Abstract:** The evolution of Official French Certifications in French for Foreigners, DELF and DALF, offers an interesting statistical reference to understand, at least, on one side, the situation of French in Mexico. Among norms and social representations, DELF and DALF bring us a special look about the status of this language, from social aspirations to the impact they create on the learning and on the teaching process.

**Key words:** certifications, diplomas, Common European Framework of Reference for Languages, DELF and DALF, impact, social aspirations

Le DELF, Diplôme d'études en langue française, et le DALF, Diplôme approfondi de langue française, sont les certifications officielles du ministère français de l'Éducation nationale en français langue étrangère (FLE). Créées par décret ministériel en 1985, elles existent au Mexique depuis 1996.

Elles connaissent depuis quelques années un essor tout à fait particulier dans ce pays, puisque avec plus de 10 600 inscriptions en 2010, elles font du Mexique le 5<sup>e</sup> pays du monde en termes de nombre de candidats.

Quelles sont les raisons qui peuvent expliquer ce succès ? Quel est l'impact de ces certifications sur l'enseignement dispensé dans les centres de langue du Mexique ? Quelles perspectives de développement peut-on encore leur trouver ? Autant de questions auxquelles nous allons tenter de répondre, en profitant de cet observatoire privilégié qu'est l'IFAL, Institut français d'Amérique latine, qui en assure la gestion nationale.

### 1. Une évolution constante, en forte hausse depuis 2007

Il existe aujourd'hui au Mexique 54 centres d'examen du DELF et du DALF, dont certains disposent de différents lieux de passation. 40% d'entre eux sont des alliances françaises, 35% des universités, le reste des établissements scolaires, et l'IFAL enregistre annuellement entre cinq et dix demandes d'ouverture<sup>1</sup>.

Le nombre d'inscrits augmente chaque année, l'IFAL restant le premier centre du pays avec, en 2010, 2132 candidats sur les 10 698 qui se sont présentés dans toute la République. 4352 candidats se sont présentés dans une version adaptée pour les publics scolaires (DELF Prim, DELF junior ou DELF scolaire). Comme le montre le tableau ci-dessous, le nombre d'inscrits a augmenté de 79% en quatre ans.

	DELF PRIM	A1	A2	B1	B2	C1	C2	TOTAL
2007	0	1956	1742	1414	734	107	17	5970
2008	0	2665	2679	1815	986	122	14	8281
2009	40	2629	2866	2305	1234	135	27	9236
2010	269	3489	3069	2299	1330	212	30	10 698

Tableau 1 - Statistiques 2007-2010 - Évolution du nombre d'inscrits au DELF et au DALF au Mexique

Niveau	Femme	Homme	Non précisé	Total %
A1	59,61	40,39		100
A2	61,70	38,29	0,01	100
B1	62,91	37,04	0,06	100
B2	64,39	35,53	0,08	100
C1	67,71	32,18	0,10	100
C2	67,78	31,96	0,26	100

En fonction des données statistiques dont nous disposons, nous pouvons remarquer que ce sont majoritairement des Mexicaines qui se présentent à ces examens, et que le taux de réussite global des candidats varie logiquement selon le niveau des épreuves, atteignant des seuils comparables à ceux atteints dans les autres pays du monde.

Tableau 2 - Répartition des candidats selon leur sexe et le niveau du diplôme (en pourcentage)

Niveau	Taux de réussite %
A1	94,06
A2	90,81
B1	80,03
B2	64,4
C1	61,43
C2	67,29

Tableau 3 - Taux moyen de réussite au DELF et au DALF, toutes sessions confondues en 2010 (en pourcentage)

## 2. Une évolution due à un faisceau congruent de raisons exogènes et endogènes

Il n'existe pas à ce jour d'enquête de motivation permettant d'étayer ces données, et nous devons donc nous risquer à émettre quelques hypothèses pour les expliquer. Nous considérons que l'engouement du public mexicain s'explique par un ensemble de motivations qui répondent à des phénomènes généraux que nous qualifierons d'exogènes, qui s'associent à une dynamique interne du réseau des centres d'examen.

L'apprentissage d'une langue étrangère au Mexique, en l'occurrence le français, est de plus en plus vécu comme un investissement. Face aux nouveaux défis de la mondialisation, employeurs et employés ont pris conscience de l'importance des langues étrangères. Cela modifie peu à peu les modalités de recrutement, comme en témoignent les exigences d'entreprises ou d'institutions internationales qui demandent un niveau de maîtrise d'au moins une langue étrangère, mais cela influe également sur la perception qu'en ont des parents soucieux d'optimiser les chances de réussite de leurs enfants. De fait, un nombre croissant d'établissements scolaires privés enseigne désormais le français, qui est également la 2<sup>e</sup> langue enseignée dans les centres de langues universitaires.

À cet attrait renouvelé et intéressé envers les langues étrangères s'ajoute une exigence de plus en plus prégnante de nos sociétés, liée à la valeur sociale du diplôme. On constate en effet que les institutions qui demandaient autrefois une attestation de niveau émise par une école de langues, voire une simple attestation de suivi de cours, demandent aujourd'hui un diplôme authentique, établi par une institution capable d'en garantir la représentativité selon des standards internationaux.

Par ailleurs, de nombreuses universités ont fait de la mobilité internationale de leurs étudiants un enjeu avéré, et les procédures d'inscription dans une université francophone imposent presque toujours la présentation d'un diplôme officiel oscillant entre les niveaux B1 et C1 selon les cas<sup>2</sup>.

Mais d'autres facteurs peuvent également être évoqués. La préparation des étudiants à une certification internationale, et a fortiori l'ouverture d'un centre d'examen, constituent un engagement qualitatif auquel le public est souvent sensible. C'est en effet la garantie pour les étudiants que les cours offerts correspondent bien à des standards internationaux, que les enseignants ont été préparés à cet effet, et que l'institution se donne les moyens d'atteindre des objectifs évalués de manière extérieure. Les certifications internationales représentent donc aussi une double plus-value fonctionnelle et communicante pour les institutions elles-mêmes.

Cette tendance touche au Mexique l'ensemble des langues internationales, y compris l'espagnol langue étrangère, puisque le *Centro Nacional de Evaluación para la Educación Superior* (CENEVAL) vient de lancer une certification dans cette spécialité où le Mexique pourra sans aucun doute s'illustrer. Elle pourrait également constituer une piste de travail pour le développement des langues indigènes, et l'on peut penser que la création

de certifications officielles en nahuatl ou en maya compléterait les efforts entamés par les autorités mexicaines pour affermir le statut social de ces langues.

Toutes ces tendances expliquent en partie le succès du DELF et du DALF, qui se trouve par ailleurs conforté par une évolution interne du dispositif. Sur le plan international en effet, l'organisme qui en a la gestion au nom du ministère français de l'Éducation nationale, le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) a fait un effort substantiel d'adaptation de ces épreuves aux standards internationaux : harmonisation dès 2005 sur le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (Conseil de l'Europe, 2001), et adaptation aux normes de qualité de l'*Association of Language Testers in Europe* (ALTE)<sup>3</sup>.

Le CIEP a par ailleurs élargi sa gamme de certifications, et il offre aujourd'hui des diplômes pour jeunes apprenants, le DELF Prim ; pour adolescents, le DELF scolaire ; pour adultes, le DELF et le DALF ; ainsi que pour professionnels dans les domaines de l'hôtellerie et du tourisme et certains métiers tertiaires, le DELF Pro<sup>4</sup>.

Au Mexique, l'IFAL a développé une politique de partenariat avec les alliances françaises, les universités et de nombreuses écoles, afin d'ouvrir dans les meilleures conditions de nouveaux centres d'examen. Un ensemble d'outils administratifs et pédagogiques ont ainsi été créés qui permettent d'accompagner les nouveaux centres désireux de mettre en place l'une ou l'autre de ces certifications<sup>5</sup>.

De plus, grâce à une norme nationale mexicaine élaborée par la *Dirección General de Acreditación y Revalidación*, DGAIR, de la *Secretaría de Educación Pública*, SEP, le DELF et le DALF disposent depuis 2010 d'une reconnaissance officielle, la *Certificación Nacional de Nivel de Idioma* (CENNI)<sup>6</sup>. Cette norme permet à tout titulaire d'un DELF ou d'un DALF de demander une équivalence nationale émise par la SEP. La valeur nationale de ces diplômes étrangers s'en trouve donc accrue.

Enfin, l'attractivité de ces certifications se trouve renforcée par une politique tarifaire en pesos mexicains, adaptée au plus juste aux conditions locales dans un rapport sain dépenses/recettes. Le DELF et le DALF sont ainsi parmi les certifications internationales les moins chères.

### 3. Quel impact pour l'enseignement du français ?

En l'absence de données qualitatives précises, il n'est pas possible de mesurer l'impact de ces certifications sur l'enseignement du français au Mexique. Une enquête réalisée en 2010 par les services de coopération de l'ambassade de France estime à près de 200 000 le nombre d'apprenants de français, ce qui tendrait à dire qu'environ 5% de ces apprenants ont présenté une épreuve du DELF ou du DALF en 2010. Sur ce plan tout au moins, l'influence de ces certifications est donc toute relative.

Il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de faits tangibles sont facilement remarquables. Par rapport au *Cadre européen commun de référence pour les langues* (désormais le Cadre), tout d'abord. Les réunions annuelles des responsables universitaires des licences de français placent régulièrement à l'ordre du jour une réflexion sur les apports de ce document de référence didactique, et les équipes universitaires en tentent régulièrement d'heureuses adaptations contextualisées dans leurs révisions des

programmes (Universités nationales autonomes, du Mexique, UNAM, de Puebla, BUAP, ou de Veracruz, UV, pour n'en citer que quelques-unes). Les écoles adoptent des manuels scolaires qui font tous une référence explicite au Cadre, et l'on ne compte plus les formations de formateurs demandées à l'IFAL sur ce sujet. J'ai néanmoins noté, en intervenant par exemple en 2010 au *Foro de Especialistas Universitarios en Lenguas Extranjeras* (FEULE), que cette tendance semble beaucoup plus marquée en français que dans d'autres langues, comme l'anglais par exemple.

Le Cadre a-t-il favorisé l'implantation du DELF et du DALF ou l'inverse ? Peu importe. Le référencement de cours sur un document didactique aussi solide revêt un intérêt indéniable en termes de cohérence des objectifs avec des finalités éducatives avérées (développement d'une société plurilingue, développement intégral de la personnalité, etc.), et la qualité de la modélisation de l'objet-langue qu'il propose facilite la cohésion générale des objectifs entre eux.

La tradition didactique au Mexique a longtemps reposé sur quelques axes généraux, liés au statut et aux représentations de cette langue dans ce pays. En tant que langue d'accès à des savoirs, la compétence de compréhension écrite a ainsi été privilégiée dès les années 1970 par les universités qui ont développé un programme appelé *francés instrumental*, mais aussi par l'IFAL et d'autres institutions comme les alliances françaises qui créèrent un centre exclusivement dédié au *français scientifique et technique*, introduisant ainsi le français sur objectifs spécifiques (FOS).

Mais de manière générale, la plupart des institutions adoptèrent les méthodologies dites communicatives dès les années 1980, sans doute influencées par les politiques éditoriales des grandes maisons d'édition du FLE en France. Les créateurs du DELF et du DALF n'ont d'ailleurs pas hésité à s'inscrire dans ce mouvement. Aujourd'hui, l'impact du Cadre sur les politiques éditoriales est tel qu'on peut supposer que beaucoup d'institutions mexicaines adoptent la perspective actionnelle, axe revendiqué également par le CIEP lors de la réforme de ces certifications. C'est le cas par exemple du *Colegio de Ciencias y Humanidades* (CCH de la UNAM), qui a adopté en 2010 cette approche, sans renoncer toutefois à sa spécificité d'enseignement de la compréhension écrite.

On peut donc noter dans de nombreux cas une congruence entre les programmes établis, le matériel didactique choisi et les modalités finales d'évaluation, autour d'un axe théorique structurant, celui de l'étudiant de langue compris comme un acteur social capable de résoudre des tâches dans un contexte donné<sup>7</sup>. Le taux de réussite aux examens de ces 5% d'apprenants qui ont choisi de passer le DELF ou le DALF (cf. tableau *supra*) permet d'émettre l'hypothèse que les pratiques de classe sont cohérentes avec ces principes, dans le cadre d'un contrat didactique global. On ne peut que s'en réjouir.

Par ailleurs, il convient de souligner que la formation des correcteurs et examinateurs, imposée par le CIEP et obligatoire depuis 2005, dépasse maintenant les objectifs fixés par cette institution pour garantir la fiabilité de la notation. Elle favorise en effet l'émergence progressive d'une culture de l'éthique en évaluation, en stimulant la réflexion sur la validité des tâches, sur l'interprétation des performances et sur les principes de base de la docimologie (effets de biais, notation ascendante, etc.)<sup>8</sup>.

Rien ne permet d'affirmer néanmoins que la perspective actionnelle ou l'enseignement de toutes les compétences langagières correspondent *in fine* aux besoins de tous les apprenants mexicains, et le Cadre doit en ce sens être compris non comme un ouvrage normatif, mais bien comme un outil d'échange et de réflexion. Faut-il le rappeler, l'approche par compétences spécifiques (compréhension de lecture, compréhension orale, interaction orale, etc.), voire un enseignement orienté sur la maîtrise de formes, peuvent garder toute leur légitimité dans certains contextes (formation d'enseignants, spécialistes universitaires, etc.).

Enfin, même si le DELF et le DALF apportent une valeur ajoutée indéniable dans de nombreux contextes, il convient de ne pas limiter le processus d'enseignement/apprentissage à la seule préparation à ces épreuves. Le *teaching for testing*, le bachotage, est sans doute l'une des pires erreurs que l'on puisse commettre pour pervertir un processus d'enseignement/apprentissage. Le DELF et le DALF ne doivent pas constituer une fin en soi, et ils ne doivent être que l'heureuse conséquence d'un processus d'apprentissage bien conduit.

#### 4. Les perspectives

La place que les diplômes prennent dans notre société nous permet de penser que le DELF et le DALF vont encore se développer au Mexique, comme d'ailleurs partout dans le monde. La version DELF Prim qui s'adresse aux plus jeunes et valorise les premiers acquis séduit de plus en plus d'écoles, et la version DELF Pro qui valide des aptitudes à travailler en français est utilisée aujourd'hui par les universités technologiques, et pourrait l'être demain par le *Colegio Nacional de Educación Profesional Técnica* (CONALEP) ou tout autre établissement de formation professionnelle au Mexique. Enfin, la version générale pour adultes retenue par de plus en plus d'universités et centres de langues garantit une aptitude au voyage et à l'étude en français.

Cependant, il faut également être conscient que sur le plan conceptuel, dix ans après sa publication, de nombreuses voix se font entendre qui déplorent certaines lacunes du Cadre, comme par exemple dans le domaine de la compétence interculturelle ; parce qu'il se définit lui-même comme un outil de réflexion, ce document va sans doute évoluer. Si c'est le cas, il est probable que le DELF et le DALF suivront alors le mouvement. Les enseignants ont en ce sens intérêt à ne pas limiter leurs lectures au Cadre. Les « référentiels pour le français » du Conseil de l'Europe, désormais disponibles du niveau A1 au niveau B2, spécifient pour chaque niveau les attendus en termes de fonctions, vocabulaire, grammaire, phonétique et compétence interculturelle, offrant ainsi un outil de référence complémentaire aux concepteurs de matériels didactiques (programmes, cours, examens ou livres) ainsi qu'aux enseignants.

On peut également émettre l'hypothèse (ou le souhait) que le grand mouvement de didactique croisée des langues que le Conseil de l'Europe a initié dès les années 1990 s'élargira à la communauté mondiale, et que de nouveaux documents de référence apparaîtront, qui incluront aussi bien les travaux canadiens des standards linguistiques que ceux d'équipes mexicaines. Les recherches menées à la UAM (et ailleurs) sur la lecture ou sur la compétence interculturelle permettent d'être optimistes en ce sens.

Il faudra créer pour cela de nouvelles plateformes d'échanges et de dialogue. Au Mexique, dans le FEULE et ailleurs, la didactique du FLE est trop peu présente. Les équipes nationales qui travaillent dans ce domaine ont du mal à se faire connaître en dehors des *Sesiones para Docentes e Investigadores del Francés Lengua Extranjera* (SEDIFRALE), organisées par la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) ou des séminaires organisés par l'Association mexicaine des professeurs et chercheurs en français du Mexique (AMIFRAM). Les lieux de publication restent également trop rares.

*Synergies Mexique* répond donc parfaitement à ce besoin, et l'on ne peut que féliciter les initiateurs de ce projet. Au moment où je quitte ce merveilleux pays qui m'a si bien accueilli, je souhaite tous mes vœux de succès à cette nouvelle revue. Qu'elle soit le constant reflet de la bonne santé de notre langue au Mexique, une langue enseignée et apprise pour favoriser l'émergence d'un monde pluriel et dialogant, dans une perspective de plurilinguisme et de respect de la diversité.

## Bibliographie

Conseil de l'Europe. 2001. *Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer*. Paris/Strasbourg : Didier éditeur.

Riba, P. 2009. « Quelques réflexions sur l'évaluation en langue : comment faire mieux ? », *Chemins actuels*, AMIFRAM.

## Notes

<sup>1</sup> La liste actualisée des centres d'examen est consultable à tout moment sur le site [www.ciep.fr/delfdalf](http://www.ciep.fr/delfdalf).

<sup>2</sup> Rappelons que la France offre un ensemble conséquent de formules d'études en France, généralement gratuites, coordonnées par l'agence Campus France Mexique, <http://www.mexico.campusfrance.org/>

<sup>3</sup> Pour toute information complémentaire, [www.alte.org](http://www.alte.org).

<sup>4</sup> Voir [www.ciep.fr/delfdalf](http://www.ciep.fr/delfdalf).

<sup>5</sup> Les lecteurs intéressés pour ouvrir un centre d'examen pourront contacter la coordination nationale : [examenes@francia.org.mx](mailto:examenes@francia.org.mx).

<sup>6</sup> Voir <http://www.cenni.sep.gob.mx>.

<sup>7</sup> Pour une définition complète de la perspective actionnelle, voir Conseil de l'Europe, 2001 :15.

<sup>8</sup> Comme j'ai eu l'occasion de le rappeler dans diverses interventions, dont Riba, 2009.